

# Règlement Tupperware France Officiel pour le jeu Facebook « Je teste mon job »

---

Cette promotion n'est en aucune façon sponsorisée ou administrée par, ou associée à Facebook. En participant, vous désengagez Facebook de toute responsabilité associée à cette promotion. Les participants fournissent des informations à Tupperware France Officiel et non à Facebook.

1- Les inscriptions doivent être soumises entre le **05 mai, 11h et le 31 mai à minuit**, en remplissant et soumettant le formulaire d'inscription figurant à la fin du test. Merci de lire les règles de ce concours avec soin. Si vous entrez dans la compétition, nous supposons que vous avez lu ces règles et que vous les acceptez.

2- Ce jeu est ouvert à tous les résidents français, âgés de 18 ans et plus, qui sont fans de la page Facebook de TUPPERWARE <https://www.facebook.com/pages/Tupperware-France-Officiel/264161277045641>. Sont exclus de la participation à ce jeu, le personnel de la société TUPPERWARE France et tout personnel administratif des sociétés concessionnaires de la marque TUPPERWARE. Les participants ne sont autorisés à participer qu'une seule fois.

3- Après avoir fait le test, vous pouvez participer au tirage au sort en remplissant le formulaire de participation, en cochant la case « j'ai lu et j'accepte le règlement du jeu » et en cliquant sur « valider ».

4- Nous ne prenons aucune responsabilité pour les entrées qui ne sont pas reçues pour une raison ou une autre.

5- Le gagnant du concours sera l'une des participations soumise et tirée au sort.

7- Le gagnant du concours sera informé par un email, qu'il recevra le 02 juin.

8- En aucun cas vos coordonnées ne peuvent être cédées ou utilisées à des fins commerciales. Elles seront uniquement utilisées pour le tirage au sort et l'annonce au gagnant.

9- La dotation de ce jeu concours est un **Speedy Chef, et un livret « Speedy Chef » Collection 1000&1 astuces** d'une valeur totale de **55,40 €**.

Le cadeau sera envoyé par TUPPERWARE au gagnant, dans un délai d'un mois, à l'adresse communiquée par ce dernier à TUPPERWARE par email.

10- Le lot est strictement personnel et n'est pas cessible. Le lot offert ne pourra pas être échangé contre sa valeur en espèces, que ce soit totalement ou partiellement. Le prix n'est en aucun cas échangeable contre de l'argent ou un autre service.

11- TUPPERWARE se réserve le droit de modifier ces règles à tout moment. Si c'est le cas, nous publierons les nouvelles règles du concours modifiées.